

les cahiers de l'audap

❖ Edito

En proposant ces *cahiers de l'audap* aux élus et aux techniciens de nos territoires, nous nous fixons pour objectif de relayer plus fortement les travaux que nous menons et les débats que nous engageons. Il s'agit là d'une orientation souhaitée par nos administrateurs, qui s'inscrit en toute logique dans notre projet d'agence.

Quoi de plus naturel pour ce premier numéro que de mettre en lumière la pluralité des missions menées au cours de l'année 2011. C'est l'occasion de témoigner de la diversité des sujets traités et de leurs complémentarités. Les travaux diffusables sont sur le site www.audap.org, les autres productions sont accessibles dans un espace réservé aux membres de l'Audap.

“*Enrichir le débat autour des enjeux de l'aménagement durable des territoires.*”

D'ores et déjà, nous préparons le deuxième numéro. Il aura pour thème le renouvellement urbain, auquel une large place est donnée dans notre programme d'activités 2012.

Les préoccupations des territoires ont porté essentiellement jusqu'à présent sur la consommation foncière et la maîtrise de l'urbanisation. Aujourd'hui, grâce aux débats engagés par les SCoT, il s'agit d'appréhender les enjeux de la mutation des espaces urbanisés et les moyens pour mettre en chantier ce modèle de développement. ■

Jean-Pierre VOISIN
Président de l'Audap



Exemple d'étalement urbain
Source : a'urba

❖ A la une

LE RENOUVELLEMENT URBAIN, UNE PLUS-VALUE POUR LES TERRITOIRES

Recycler, valoriser, intensifier pour remédier à la consommation excessive d'espaces.

En évoquant le renouvellement urbain, on pense immédiatement à l'action de reconstruire la ville sur elle-même ou encore à la mutation de tissus urbains existants, en opposition à l'urbanisation d'espaces agricoles ou naturels.

Le renouvellement urbain est pourtant une notion ambiguë au même titre que le « développement durable » ou la « mixité sociale ». S'il est aujourd'hui considéré comme une nécessité dans tous les territoires, il ne prend pas partout la même forme et ne répond pas forcément aux mêmes besoins.

Il ne signifie pas par exemple une densification à tout prix, il n'est finalement peut-être pas plus cher ou complexe que l'extension urbaine.

Comment alors conjuguer compacité, cadre de vie, qualité architecturale, intégration dans l'existant... ?

Comment évaluer réellement le coût de l'aménagement urbain en extension et en renouvellement et apprécier les avantages de telles opérations ?

Peut-on renouveler n'importe quel tissu urbain, des centralités aux centre-bourgs, des zones économiques et commerciales aux quartiers pavillonnaires ?

Doit-on renouveler partout, avec les mêmes objectifs ? Les processus à mettre en œuvre sont-ils similaires ?

Des éléments de réponse et des pistes de réflexion seront développés dans les prochains *cahiers de l'audap*. ■



Loyers privés | En 2012, une enquête innovante et partenariale.

Cette année, l'enquête des loyers privés fait peau neuve. Elle innove tout d'abord par son mode de collecte : l'enquête s'adresse prioritairement aux locataires, qui sont invités à renseigner un questionnaire sur un site dédié. L'enquête se démarque aussi par l'implication des collectivités qui se mobilisent pour informer les habitants. De nouveaux partenariats se nouent avec l'ADIL 64 et la CAF. Les premiers résultats seront publiés à l'automne. ■

[www.obs64.org]

Plan Départemental de l'Habitat | En 2012, l'Etat et le Département des Pyrénées-Atlantiques élaborent le Plan Départemental de l'Habitat (PDH).

Ce document doit assurer, à l'échelle du département, la cohérence entre les huit Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) existants et le reste du territoire. L'objectif général est de lutter contre les déséquilibres et les inégalités territoriales dans un but de développement durable. L'Audap va accompagner l'Etat et le Département des Pyrénées-Atlantiques dans cette démarche, apportant sa connaissance des territoires, son expertise dans ce domaine et sa compétence d'animation. ■

Port urbain | Un port, des villes....

Le Port de Bayonne est un objet complexe qui se déploie le long des rives de l'Adour au contact des tissus urbains des villes d'Anglet, Bayonne, Boucau et Tarnos. C'est un espace partagé par essence : entre mer et terre, entre ville et nature, entre 2 départements et 2 intercommunalités... Son intérêt est pluriel, économique bien entendu, historique et culturel aussi. Le souci d'une intégration urbaine harmonieuse conjugué à la nécessité d'en renforcer la compétitivité ont amené le Conseil régional à lancer une consultation pour l'élaboration d'un Schéma directeur d'aménagement. L'Audap assiste la Région Aquitaine dans ce projet. ■

Mobilité | Les contrats d'axes ferroviaires : l'attractivité du train couplée à l'aménagement durable des territoires.

Les défis écologiques et les enjeux de mobilité nécessitent d'articuler la mise en place de services ferrés de proximité à la fois nouveaux et performants avec des politiques volontaristes d'urbanisme et de déplacement durables. La Région Aquitaine a initié une démarche innovante en proposant de contracter avec les territoires concernés. L'amélioration de l'offre TER et la modernisation des lignes ferroviaires sont ainsi adossées à l'engagement d'aménagements urbains et à la mise en place de réseaux renforçant l'accessibilité des gares (nouveaux quartiers, création de pôles d'échanges, liaisons cyclables, etc.). L'agence assure depuis 2010 les études d'urbanisme et de mobilité de ces démarches. La signature des trois premiers contrats d'axes d'Aquitaine, en Béarn et dans le Pays basque, est souhaitée pour fin 2012. ■

OBSERVATOIRE NOTE #5

Les dynamiques de construction de logements à l'œuvre dans les Pyrénées-Atlantiques entre 2001 et 2011



La construction de logements est un indicateur éclairant du dynamisme des territoires. Les données de la base nationale Sitadel2 font apparaître que près de 5 200 logements en moyenne annuelle ont été produits dans les Pyrénées-Atlantiques au cours des dix dernières années. En 2011, la crise se fait particulièrement sentir, les mises en chantier étant inférieures de 30% à celles de 2007 qui, avec 6 727 logements, marquent la fin d'un cycle. En 2011 toujours, la production dans le département est équilibrée entre logements collectifs et logements individuels. Mais cet équilibre est atteint en raison du poids prépondérant du collectif dans les deux communautés d'agglomération et dans deux communautés de communes, Sud Pays Basque et Errobi. ■

[www.audap.org]

MISSION(S) ACCOMPLIE(S)

L'assemblée générale du 7 juillet 2011 a approuvé le projet d'agence 2011-2013. Ce rapport d'activités est l'occasion de vérifier si la première marche de cette feuille de route a été franchie.

Le positionnement juridique retenu (« in-house », autrement dit « quasi-régie ») fait de nous une ingénierie d'intérêt public, à disposition des collectivités qui en sont membres. Cela met notre dimension partenariale en avant et nécessite une totale transparence quant aux sujets que nous traitons, aux efforts que nous déployons, aux moyens que nous mobilisons.

Chaque trimestre un état d'avancement des missions a été fait

Cette transparence est rendue possible par les modalités retenues et le suivi par le Bureau et le Conseil d'administration, qui se sont réunis quatre fois tout comme le Comité technique.

Le programme de travail a été préparé avec chacun, discuté entre tous et validé dès le début d'année. Chaque trimestre un état d'avancement des missions a été fait, avec en correspondance le « temps de travail » consacré. En fin d'année, un bilan en a été tiré, et le présent rapport met en exergue certains des dossiers traités.

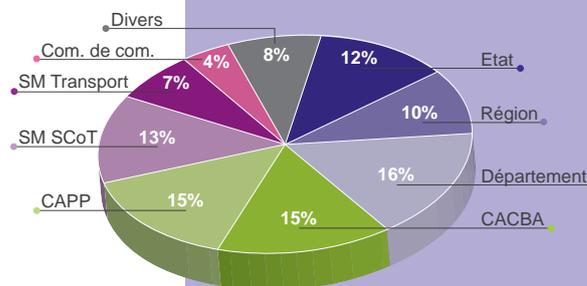
Dans ce dispositif, une activité est donc menée pour le compte d'un (elle est alors spécifique) ou de plusieurs membres (et elle est donc partagée). En 2011, 80% de nos efforts ont été sur les premières et 20% sur les secondes. Ce n'est pas pour autant que la dimension partenariale est absente : les travaux menés pour les SCoT en sont l'illustration : pour le compte de l'un, au profit de tous. Par ailleurs, nos membres savent en se tournant vers nous que leur projet sera « soumis à la question » des autres politiques publiques à l'œuvre sur leur territoire.

Intérêt suscité par l'observatoire partenarial

Enfin, il faut noter l'intérêt suscité par l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques. L'outil est opérationnel [www.observatoire-64.org], la formation des utilisateurs se met en place (avec la

diffusion des codes d'accès), la version bêta des portraits communautaires est en test et les groupes de travail se réunissent pour compléter et enrichir le dispositif. Le principe de mutualisation étant au cœur du projet d'agence et de la démarche d'adhésion engagée auprès des Communautés de Communes du département, il est important de poursuivre ces efforts. ■

PARTENARIAT & FINANCEMENT



Le budget de l'AUDAP, d'environ 1 900 000 €, est assuré par les cotisations et les subventions de ses membres adhérents.

Au 1er janvier 2012, l'association compte :

- **des membres de droit** : l'Etat, la Région Aquitaine, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté d'agglomération Côte basque Adour et la Communauté d'agglomération de Pau Pyrénées ;
- **des membres adhérents** : les Communautés de communes du Piémont Oloronais, du Seignanx, de Nive-Adour, d'Errobi, du Sud Pays Basque et du Pays de Nay, les Syndicats mixtes des SCoT de Bayonne sud Landes et du Grand Pau, ainsi que ceux en charge des transports urbains de l'agglomération Côte basque Adour et de Pau Porte des Pyrénées.

L'ACTIVITÉ DE L'AUDAP EN 2011 : RETOUR SUR LA 1^{ÈRE} ANNÉE DU PROJET D'AGENCE

En 2011, l'agence a été présente auprès de chacun de ses partenaires. Une fois encore, la diversité des sujets abordés a été source d'enrichissements mutuels.

Agir sur les grands territoires de projets

Les missions menées par l'Audap concourent à penser le développement des territoires à une échelle fonctionnelle et non institutionnelle. Elles permettent aussi de mieux articuler les politiques publiques des collectivités. Les missions en question sont complexes, engagées pour certaines depuis plusieurs années, et à des stades différents d'avancement (travaux de diagnostic, mise en débat des enjeux et des objectifs, formalisation du projet ou identification des actions à mener). Elles constituent un fond d'études et de connaissances qui positionne l'Audap comme une ressource pérenne au service du territoire.

La démarche (a)ménageons le Pays Basque est ainsi engagée depuis 2009. La matière apportée par les trois équipes mobilisées tout au long de l'année 2010 nécessitait d'être travaillée et mise en perspective des démarches des différentes collectivités du territoire. L'Audap a rédigé un document de synthèse dont le dernier volet a été engagé fin 2011 et se poursuit le 1er semestre 2012, avec le concours du Cabinet ACADIE. Il s'agit de donner corps au scénario des pactes, qui constituerait le cadre d'aménagement et de développement du Pays basque mis en partage entre les collectivités.

L'année a aussi été charnière pour l'élaboration des SCoT de Bayonne sud Landes et du Grand Pau. La définition de leurs Projets d'aménagement et de développement durables (PADD) a été le fil directeur suivi par l'Audap. En conclusion de nombreux temps d'échanges, le PADD de Bayonne sud Landes a été



Le PADD de l'Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes finalisé
Source : SM SCoT de l'Agglomération de Bayonne et du Sud des Landes

débatu et validé en fin d'année. Il en sera de même pour celui du Grand Pau à l'été 2012. Ces temps forts ne doivent pas faire oublier l'importance du travail mené afin de préparer l'ensemble des contenus et des pièces des deux dossiers. Le contexte réglementaire a en effet fortement évolué, et ces deux SCoT devront satisfaire aux exigences réglementaires issues du Grenelle de l'environnement.

« L'année a aussi été charnière pour l'élaboration des SCoT de Bayonne sud Landes et du Grand Pau. La définition de leurs Projets d'aménagement et de développement durables (PADD) a été le fil directeur suivi par l'Audap.

REPÈRES 2011

«Vademecum pour un urbanisme durable»
Diffusion aux 547 maires des Pyrénées-Atlantiques

Parc des Expositions de l'agglomération paloise
Partage des éléments de diagnostic

Plan de Déplacements Urbains de Pau Porte des Pyrénées
Organisation des premiers « Rendez-vous de la mobilité »

JANVIER

SCoT Grand PAU
Restitution de l'État Initial de l'Environnement

EMD-EGT de l'agglomération basco-landaise
Publication des résultats de l'exploitation standard

Port de Bayonne
Le principe d'un Schéma directeur d'aménagement est retenu

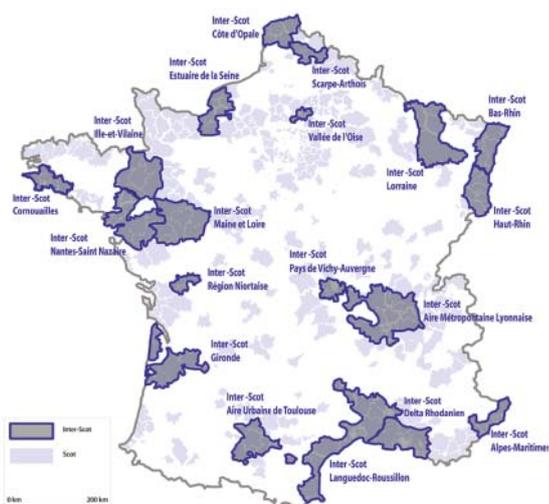
Chiffre clé 60

Comme le nombre de bureaux, séminaires, ateliers, réunions cumulées pour les PADD des 2 SCoT en chantier : un projet de territoire, ce n'est pas l'amalgame de données techniques même savamment croisées, c'est avant tout du temps pour construire collectivement un projet à la fois politique, prospectif et déclinable à plusieurs échelles.

[...]

Ainsi les SCoT s'enrichissent d'un document d'aménagement commercial (DAC). L'implication de l'Audap dans les travaux engagés par les communautés d'agglomération Côte basque Adour et Pau Pyrénées, afin de définir leurs stratégies en matière d'urbanisme commercial, permet d'assurer une complémentarité des réflexions. L'Audap a aussi apporté son concours à l'organisation d'un séminaire de l'ADCF sur ce thème à Pau.

[...]



Carte 2011 des périmètres inter-SCoT

Source : Recueil d'exemples inter-SCoT en France - Audap



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



© JM Decompte_CG64

Marie-Pierre Cabanne
Vice-présidente du Conseil
Général des Pyrénées-Atlantiques
chargée des Politiques
contractuelles de développement,
Conseillère du Canton de Pontacq.

« Nous sommes dans un département aux multiples facettes. Face à la pression démographique nous devons faire évoluer nos approches de l'aménagement. Pour cela, l'Audap est un outil important qui nous aide à définir les politiques départementales. Mais elle est surtout un espace partenarial qui permet aux élus de réfléchir ensemble, avec le souci de la cohésion et de l'équilibre entre les territoires. Donner ainsi aux élus les clés de la décision est plus que jamais primordial.



Jean-Pierre Mimiague
Président du Syndicat Mixte
du Grand Pau, Président de la
Communauté de Luy-du-Béarn,
Maire de Serres-Castet.

« Dans la continuité de la démarche de Pays, l'élaboration du SCoT permet aux élus de se pencher sur les enjeux de développement du Grand Pau. L'élaboration d'un diagnostic a été une étape importante pour prendre conscience de certaines réalités et permettre que les débats s'engagent sur les bons sujets et à la bonne échelle. Nous discutons et bâtissons maintenant notre projet, le PADD, avec l'appui et l'expertise de l'Audap.

**Cadre stratégique pour une vision
départementale en urbanisme**
Présentation à la commission
Agenda 21 du Département

**Armature commerciale de
l'agglomération Côte basque Adour**
Le projet est mis en débat
au sein des communes

Plan vélo Côte basque Adour
Un document pédagogique et des
propositions pour promouvoir les
pratiques cyclistes

DÉCEMBRE

Observatoire partenarial 64
Les outils sont en place : site,
newsletter, flash info et notes
de l'Observatoire

Communication
Mise en place du nouveau
site de l'Audap
www.audap.org

SCoT Bayonne sud Landes
Après une large concertation,
débat du PADD
en Conseil Syndical



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)

Grand Angle

L'activité de l'Audap en 2011



Jean-René Etchegaray
Président du SCoT de l'agglomération de Bayonne et du sud des Landes, 1er adjoint au maire de Bayonne en charge de la culture.

© Agglo Côte Basque - Adour / L. Zeller

Le principe d'une même enquête sur la mobilité de part et d'autre de l'Adour était loin d'être acquis en 2008. Nous avons su dépasser l'aspect institutionnel pour nous intéresser au territoire tel que le vivent les habitants. Disposer aujourd'hui de telles informations et les partager, c'est déjà beaucoup. Mais travailler ensemble et coordonner les offres de transport public pour un meilleur service rendu, c'est encore mieux. En ce domaine, comme dans d'autres, l'Audap nous apporte un concours précieux.



Michèle Laban Winograd
1ère vice-présidente de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, Maire d'Artigueloutan.

© OTC/D. Guilhamassé

Les études de l'Audap, en matière d'habitat, de transport, de développement économique par exemple, sont un appui très important. Elles permettent aux élus d'envisager un développement cohérent et complémentaire de leurs territoires et de prendre leurs décisions. Le partenariat de l'Agence, avec l'Etat, la Région, le Département et de nombreuses collectivités permet cette vision partagée et transversale. Nous souhaitons conduire un projet de développement de la Communauté d'agglomération harmonieux et respectueux des identités communales, les compétences de l'Audap sont pour cela une aide appréciable.

Le paysage portuaire de l'agglomération bayonnaise
© JLR



[...]

Compte-tenu de la généralisation à venir des SCoT sur les territoires, l'Audap a réalisé, avec le soutien de l'Etat, un recueil d'une quinzaine d'expériences dites « inter-SCoT ». Ce document, accessible à tous, révèle la diversité des démarches, dont la volonté est de dépasser les limites des périmètres de SCoT, et des questions qu'ils sous-tendent, afin de proposer des réponses concertées aux enjeux communs.

L'objectif d'une plus grande cohérence des politiques mises en œuvre au sein des territoires se retrouve dans la mission confiée à l'Audap par le Département des Pyrénées-Atlantiques, dans le cadre de la mise en œuvre de son Agenda 21. Il s'agit de dresser les contours d'un urbanisme plus durable et d'identifier en conséquence les leviers d'action, notamment dans les politiques du Département. La mission se poursuit en 2012 avec la réalisation d'un bilan objectivé des politiques.

La Région Aquitaine, également, s'interroge sur ses cadres d'intervention, avec la volonté d'agir pour un aménagement plus durable des territoires, alors que les systèmes de gouvernance sont en profonde évolution et que la nécessité de recentrer les moyens est reconnue par tous. L'Audap a ainsi réalisé, avec le concours d'un universitaire, un rapport sur les politiques régionales dans les démarches territoriales, avec un éclairage sur six territoires aquitains, dont le Grand Pau.

Sur la mobilité durable

Le souhait d'une mobilité plus durable au sein de nos territoires est maintenant fortement partagé. L'Audap concourt à cet objectif de plusieurs façons : par un appui aux autorités organisatrices de transport, par la réalisation d'études et l'animation de groupes de travail afin de faire converger et de renforcer les offres de transport, par des propositions pour articuler les politiques de transport et celles d'urbanisme. En 2011, des missions ont été menées aux différentes échelles territoriales.

Alors que les projets de BHNS se structurent dans les deux agglomérations, la révision des Plans de Déplacements Urbains (PDU) s'y engage. L'Audap assure auprès des deux syndicats mixtes de transport urbain une large mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, comprenant l'appui à la consultation pour mandater des bureaux d'études, la réalisation de travaux de bilan et de diagnostic, des expertises ciblées et la préparation de temps forts, à l'exemple des 4 « Rendez-vous de la mobilité » qui ont permis d'entendre les témoignages de villes et d'experts. L'Audap avait jusqu'à présent peu défriché le champ des nouvelles mobilités. Un important travail a été mené à la demande de la Communauté d'agglomération



Le sud de l'agglomération paloise : un paysage façonné par la polyculture
© JLR

Côte basque Adour pour proposer un schéma cyclable d'agglomération. Sa validation interviendra en 2012, et les principales dispositions trouveront place dans le PDU. De même, l'Audap a défini un schéma d'intention pour le développement du covoiturage dans les Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de l'offre globale de mobilité que le Département souhaite mettre en place.

Enfin, deux démarches territoriales en vue du développement de l'offre ferroviaire se sont poursuivies. La première concerne la préparation des contrats d'axe des lignes Pau-Orthez-Puyoo, Pau-Coarraze/Nay-Montaut/Bétharram et Pau-Oloron-Bedous que la Région propose aux collectivités concernées. La deuxième concerne la valorisation de l'étoile ferroviaire bayonnaise (avec le concours du Cabinet TTK) afin de développer les offres périurbaine (dont l'axe Bayonne-Garazi), littorale (de Dax à Bayonne et de Bayonne à Donastia) et régionale ; et d'envisager les capacités de développement autour de ces axes. Ces études préparent la réorganisation de l'offre ferroviaire régionale prévue en 2017 mais aussi alimentent les démarches de planification et d'aménagement des collectivités locales.

Sur les projets urbains et stratégies d'aménagement

Cette préoccupation d'articuler les projets urbains autour des axes de transport en commun est partagée par les deux communautés d'agglomération. L'Audap a ainsi engagé une étude sur les capacités de valorisation urbaine autour de la 1ère ligne de BHNS du réseau urbain palois.

La question de l'intégration des grands équipements structurants dans la ville est également posée. L'Audap assiste la Région qui souhaite qu'un schéma directeur d'aménagement du Port de Bayonne soit défini et la Communauté d'agglomération de Pau Pyrénées qui s'interroge sur la relocalisation du Parc des expositions. Il faut à chaque fois partir des enjeux urbains, des capacités d'insertion, des besoins d'accessibilité... afin de permettre aux élus de disposer des connaissances nécessaires à la décision.

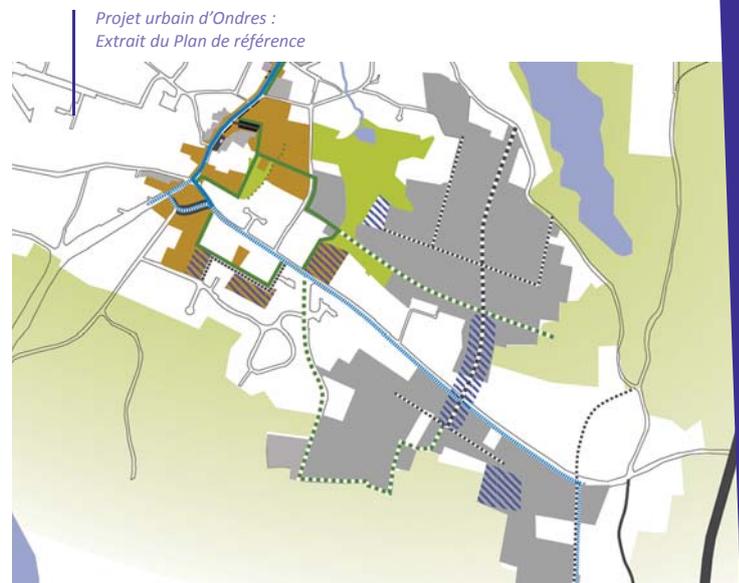
L'Audap a poursuivi son intervention auprès de la Communauté de commune du Seignanx (travaux

(...) l'Audap a défini un schéma d'intention pour le développement du covoiturage dans les Pyrénées-Atlantiques dans le cadre de l'offre globale de mobilité que le Département souhaite mettre en place.

préalables aux projets urbains des communes d'Ondres, de Biaudos et de Saint-Martin-de-Seignanx). Dans un autre domaine, la réflexion sur le devenir paysager et patrimonial des coteaux sud de Pau a été engagée.

En appui aux services de l'agglomération Côte basque Adour, une analyse des PLU des communes a été menée afin de vérifier leur compatibilité avec le nouveau PLH communautaire, mais aussi les freins éventuels à la production de logements. Les enseignements qui en ont été tirés permettent maintenant d'envisager la modification des documents locaux afin qu'ils relaient plus efficacement les objectifs retenus.

[...]



[...]

Enfin, l'Audap prépare un guide méthodologique capitalisant le travail de déclinaison des PLH dans les PLU, en prenant pour exemple des études de cas montrant comment les outils réglementaires autorisés ont pu être mobilisés. Il sera achevé au 1er semestre 2012.

Sur les données et les outils de connaissance territoriale

Le développement des outils de connaissance territoriale constitue une mission importante de l'Audap. Il s'agit tout d'abord de constituer et de structurer les données statistiques et géographiques. Cela permet alors de réaliser les analyses indispensables aux études et d'apporter une aide argumentée à la décision, qui est reconnue et appréciée par les membres.

L'année 2011 a été aussi propice au développement de l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques, dont l'objectif est non seulement de mutualiser les démarches d'acquisition de données mais surtout de permettre à chaque membre d'interroger facilement un champ large de données, sur les découpages territoriaux qu'il souhaite (la commune, la communauté, le canton...).

« L'année 2011 a été aussi propice au développement de l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques, dont l'objectif est non seulement de mutualiser les démarches d'acquisition de données mais surtout de permettre à chaque membre d'interroger facilement un champ large de données... »



Quatre «Notes de l'Observatoire partenarial des Pyrénées-Atlantiques» ont été publiées

A cette fin, le site extranet a été amélioré, afin de le rendre plus ergonomique, une « newsletter » est diffusée (6 numéros en 2011) doublée d'un « flash info » en temps réel lors des mises à jour des données. Les quatre premières « Notes de l'Observatoire 64 » ont été publiées. Comme souhaité, un « portrait » permettant de disposer aisément des données clés de chaque territoire, et notamment de chaque communauté a été engagé. La version test a été réalisée en 2011 et elle sera adaptée et enrichie au fur et à mesure pour répondre aux attentes des collectivités.

L'année 2011 a permis aussi de repenser les contours de l'Observatoire des loyers privés. Le recueil par annonces publiées ayant montré ses limites au regard des besoins nouveaux des collectivités, il a été proposé de mettre en place un nouveau dispositif de collecte. Le principe d'une enquête en ligne a été retenu. Un site dédié a été créé et un questionnaire défini. Le dispositif est opérant depuis le 1er janvier 2012 et nécessite un appui de communication des collectivités pour que les locataires eux-mêmes remplissent le formulaire.

FOCUS

UN PROTOCOLE DE PARTENARIAT ENTRE L'ETAT ET LA FNAU

L'État a confirmé récemment* son soutien aux agences d'urbanisme, conscient du rôle qu'elles jouent auprès des territoires et des collectivités. Les axes de travail à privilégier ont été précisés au regard des objectifs du Grenelle de l'environnement, notamment :

- Aller vers une ville économe et durable
- Maîtriser l'urbanisation et renouveler la ville
- Développer l'offre d'habitat
- Coordonner les politiques de mobilité
- Construire des outils partagés d'observation et d'évaluation

*Un protocole de partenariat entre l'Etat et la FNAU a été signé le 21 octobre 2011 par Benoît Apparu, Secrétaire d'Etat auprès de la ministre de l'Ecologie, du développement durable, des transports et du logement et Vincent Feltesse, Président de la FNAU. Il est consultable sur le site de l'Agence.



En 2011, le site extranet de l'Observatoire partenarial a été amélioré afin de le rendre plus ergonomique

Enfin, l'Audap et l'A'urba, missionnées par l'État et la Région, ont réalisé la première publication de l'Observatoire des dynamiques territoriales en Aquitaine, traitant des dynamiques de population et proposant un indicateur synthétique de croissance urbaine.

Sur les dispositifs de suivi, d'impact et d'évaluation

Le cadre réglementaire exige de plus en plus un suivi régulier et des bilans périodiques de la mise en œuvre des politiques publiques. Cette connaissance permet non seulement de mesurer l'impact des actions réalisées mais aussi d'actualiser les besoins. Devant les contraintes de moyens, mais aussi pour favoriser les comparaisons et diffuser les expériences, l'Audap propose la définition conjointe d'indicateurs de suivi et l'animation de groupes de travail sur la mise en œuvre des plans et programmes (SCoT, PLH, PDU...) des collectivités.

L'exploitation standard des enquêtes (EMD-EGT) sur la mobilité quotidienne de l'agglomération basco-landaise s'est achevée par la publication d'un rapport largement diffusé auprès des collectivités. Les partenaires ont souhaité que la dynamique de travail mise en place depuis 2008 se poursuive et des portraits territoriaux ont ainsi été réalisés.

L'exploitation standard des enquêtes (EMD-EGT) sur la mobilité quotidienne de l'agglomération basco-landaise s'est achevée par la publication d'un rapport largement diffusé auprès des collectivités.

Les deux communautés d'agglomération ayant souhaité disposer d'une meilleure connaissance de l'immobilier tertiaire, une méthodologie commune a été définie. Elle a été déployée d'abord à Pau, puis à Bayonne, et permet de dresser un état des lieux du marché.

Enfin, l'Audap a contribué (avec huit autres agences d'urbanisme) à la mission confiée par la DATAR à la MOT (Mission opérationnelle transfrontalière) et à la FNAU afin de proposer des bases d'observation des territoires transfrontaliers. ■



PAROLE(S) D'ACTEUR(S)



© Hervé lefebvre_CR Aquitaine

François Maïtia

Vice-Président du Conseil régional d'Aquitaine chargé de l'Europe, Coopération transfrontalière et interrégionale, conseiller général du canton de Saint-Jean-Pied-de-Port.

L'élaboration du SRIT en 2008 a permis d'apprécier les compétences techniques de l'Audap, mais aussi sa capacité à engager les débats et à concilier les acteurs. Les structures capables de croiser les différentes échelles territoriales et les principaux champs des politiques publiques sont rares et c'est donc logiquement que la Région en est devenue membre de droit en 2009. Il est essentiel pour nous de partager un tel outil avec les collectivités locales.*

*Schéma Régional des Infrastructures et des Transports



© Agglo Côte Basque - Adour / L. Zeller

Jean-Pierre Voisin

Président de l'Audap, conseiller délégué de la Communauté d'agglomération Côte Basque Adour, adjoint au maire d'Anglet en charge de l'urbanisme.

L'Audap a connu depuis 2009 une évolution importante de son partenariat et de son fonctionnement. Rien n'aurait été possible sans la confiance des élus et la mobilisation du personnel. Nous avons osé, et nous avons bien fait, car cela a été au bénéfice de tous. Aujourd'hui, nous sommes face à de nouveaux défis : conforter le concours apporté à nos membres de droit, préparer la mise en œuvre des SCoT, répondre au besoin d'ingénierie des communautés de communes... Cela nécessite d'être débattu et partagé avant de prendre les meilleures décisions.

INFORMATION & COMMUNICATION, UNE PRIORITÉ 2011-2013

Depuis sa création, l'Audap a réuni, par sa propre production et par ses acquisitions, un nombre important d'études, de rapports, de données et d'illustrations cartographiques et photographiques d'un grand intérêt pour les territoires. Organiser cette documentation est devenu indispensable pour en favoriser la connaissance et en faciliter l'accès tant en interne, qu'en externe.

L'agence s'engage à mieux mettre en visibilité ses travaux, avec un centre de ressources et de nouveaux outils : un site internet et des publications périodiques.

Un Centre de Ressources en construction

L'importance du fonds documentaire a nécessité, dans un premier temps, de développer en interne des outils spécifiques d'indexation et de classement des études et ouvrages produits ou acquis par l'Agence. Opérationnel depuis la fin d'année 2011, ce dispositif permet l'enregistrement de l'ensemble des ressources documentaires. Parallèlement, l'Audap met en place progressivement des outils d'information : bulletin des acquisitions, portail de flux d'actualité, revue de presse, dossiers documentaires...

Un site Internet enrichi

Le site www.audap.org a muté pour être plus qualitatif tant sur le fond que sur la forme. Principal vecteur de la communication de l'Audap, il fait désormais l'objet d'animations et de mises à jour régulières. Il s'est enrichi de nouvelles rubriques (agenda et repère du mois...) et d'une présentation plus dynamique.

Des publications périodiques

En complément du site, l'élaboration de publications périodiques s'est imposée pour garder le contact avec nos membres et nos partenaires. La première tâche a été d'en concevoir les lignes graphiques et éditoriales. Deux formats ont ainsi été retenus. Le premier est une lettre d'information mensuelle diffusée sous format électronique pour apporter les informations sur l'actualité du site, dont la mise en ligne de nouveaux dossiers. Le second, *les cahiers de l'audap*, doit permettre de traiter plusieurs fois par an d'une question de fond en relation avec le programme d'activités de l'agence ou en lien avec les besoins présents ou futurs des territoires. ■

Chiffre clé 30

Comme le nombre de personnes qui travaillent à l'Audap.

L'équipe en 2011 a été telle que prévue par l'organigramme cible retenu par le Conseil d'administration, avec un comité de direction stable et l'ensemble des responsables de pôle en poste dès le début d'année.

Des outils de gestion ont été mis en place pour assurer la préparation et le suivi des activités ; des investissements conséquents ont été réalisés pour améliorer l'outil de travail informatique ; et un effort particulier a été engagé avec une formation collective à la conduite de projets du personnel.

Le fonctionnement de l'agence sur deux sites, une spécificité dans le réseau des agences d'urbanisme, nécessite une organisation adaptée et de nombreux déplacements pour une grande partie du personnel.

Le site www.audap.org a muté pour être plus qualitatif tant sur le fond que sur la forme.

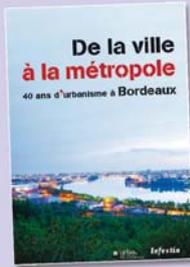




Prospective *M3 Société urbaine et action publique*

Une nouvelle revue vient de paraître, réalisée par la direction de la prospective et du dialogue public du Grand Lyon. *M3 Société urbaine et action publique* s'attache à faire le lien entre les expériences de terrain et les approches théoriques, entre les problématiques des territoires et les réflexions autour du fait urbain.

[www.millenaire3.com/]

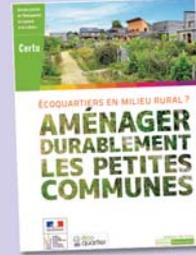


Aménagement Urbain

« De la ville à la métropole : 40 ans d'urbanisme à Bordeaux »

Réexaminer le passé pour mieux appréhender les défis de l'avenir, telle était l'ambition de « 40 ans d'urbanisme à Bordeaux », exposition organisée par l'a-urba de décembre 2010 à mai 2011 et dont cet ouvrage se veut le prolongement. Avec près de 200 images, ce livre raconte la petite et la grande histoire de 40 ans d'urbanisme à Bordeaux.

[www.aurba.org/]



Aménagement Rural

« Aménager durablement les petites communes »

L'ouvrage se fait témoin d'expériences pour relever les enjeux auxquels les petites communes et leurs élus sont confrontés en matière d'urbanisme. Il décrypte et analyse de façon homogène des opérations d'aménagement réalisées dans des contextes variés et sensibilise sur les conditions de réussite de ces projets.

[www.certu-catalogue.fr/]



Pôle métropolitain |

Pour le compte du réseau des pôles métropolitains, la FNAU en partenariat avec ETD a développé un site web, véritable plate-forme d'échanges et de documentation sur l'actualité des pôles métropolitains.

[www.poles-metropolitains.fr/]



Urbanisme |

Animé par un groupe d'étudiants Urbanews.fr est un site d'actualité dédié à l'urbanisme, et destiné à informer et à échanger avec les professionnels, les amateurs éclairés et même avec les curieux de passage. Le site comprend des brèves, des dossiers, une revue de presse et des articles détaillés.

[www.urbanews.fr/]



Urbanisme |

Métropolitiques est une revue électronique créée pour favoriser les débats et confronter les savoirs et les savoir-faire sur la ville, l'architecture et les territoires. Elle est animée par des enseignants-chercheurs et des professionnels des différents métiers de l'urbain. Elle favorise le croisement des savoirs et la confrontation entre des travaux académiques et des expériences de terrain des mondes professionnel, politique et associatif. En s'appuyant sur un réseau de correspondants en France et à l'étranger, elle propose de nombreuses contributions.

[www.metropolitiques.eu/]

Vincent FELTESSE

En devenant Président de la FNAU le 20 octobre 2010, Vincent Feltesse a pris la suite d'André Rossinot, Maire de Nancy, qui aura occupé ce poste durant 15 ans. Pour nous, il revient sur son ambition pour les agences d'urbanisme.

Vincent Feltesse, pourquoi être Président de la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) ?

Je crois fortement aux agences d'urbanisme, comme mon prédécesseur d'ailleurs. J'ai découvert avec celle de Bordeaux l'importance et la diversité des sujets traités. J'ai appris sur la ville grâce aux travaux menés. J'ai apprécié la façon d'expliquer et d'engager les débats. Partager cela me semble naturel. Autant que Président de la FNAU, je suis le porte-parole des agences d'urbanisme.

Vous avez lancé un PARI en devenant président de la FNAU en 2010, de quoi s'agit-il ?

Cela correspond à ma vision des agences d'urbanisme. Mon ambition pour la FNAU, 4 lettres pour :

PARTENARIAT : il s'agit de la mission d'animation, aussi fondamentale que celle d'observation. Chaque agence d'urbanisme doit être un lieu privilégié du dialogue entre les collectivités.

ACCULTURATION : il ne peut y avoir de bonnes politiques d'urbanisme sans réelle appropriation des questions urbaines. La FNAU en est le relais national, les agences les vecteurs locaux. Il faut que les élus les missionnent pour cela.

RÉSEAU : le nôtre est reconnu mais pas assez valorisé. Nous devons mobiliser les compétences de nos 1 600 professionnels pour démultiplier nos capacités de réflexion et d'action.

INNOVATION : j'apprécie lorsqu'une agence d'urbanisme est qualifiée d'agitatrice d'idées... C'est un marqueur qui nous distingue dans l'ingénierie d'appui aux collectivités, veillons à le garder.

Quel regard portez-vous sur l'Audap ?

Des collaborations s'engagent avec l'Agence de Bordeaux, pour nos partenaires communs, l'Etat et la Région Aquitaine. Je m'en félicite. Nous allons aussi travailler ensemble à la préparation des prochaines rencontres de la FNAU qui se tiendront à Bordeaux. L'Audap a connu un développement qui intéresse le réseau. La mutualisation des dispositifs d'ingénierie entre les collectivités étant d'actualité, votre dispositif mérite d'être observé, et peut donner des idées... ■



Vincent Feltesse
Wikipedia - Creative Commons - BY-SA 3.0

A PROPOS

Vincent Feltesse, Maire de Blanquefort, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux, préside l'Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine depuis 2001.

« L'agence a été le vecteur du projet urbain de Bordeaux, avec le tramway comme fil rouge. Elle a porté un discours sur la ville, qui a permis de changer nos regards sur le fait urbain. Je souhaite qu'elle soit maintenant un accélérateur de métropolisation. Elle est un lieu suffisamment neutre pour que tous les acteurs s'y retrouvent, dialoguent et construisent ensemble le propos métropolitain. »

“ L'Audap a connu un développement qui intéresse le réseau (...) votre dispositif mérite d'être observé, et peut donner des idées...”